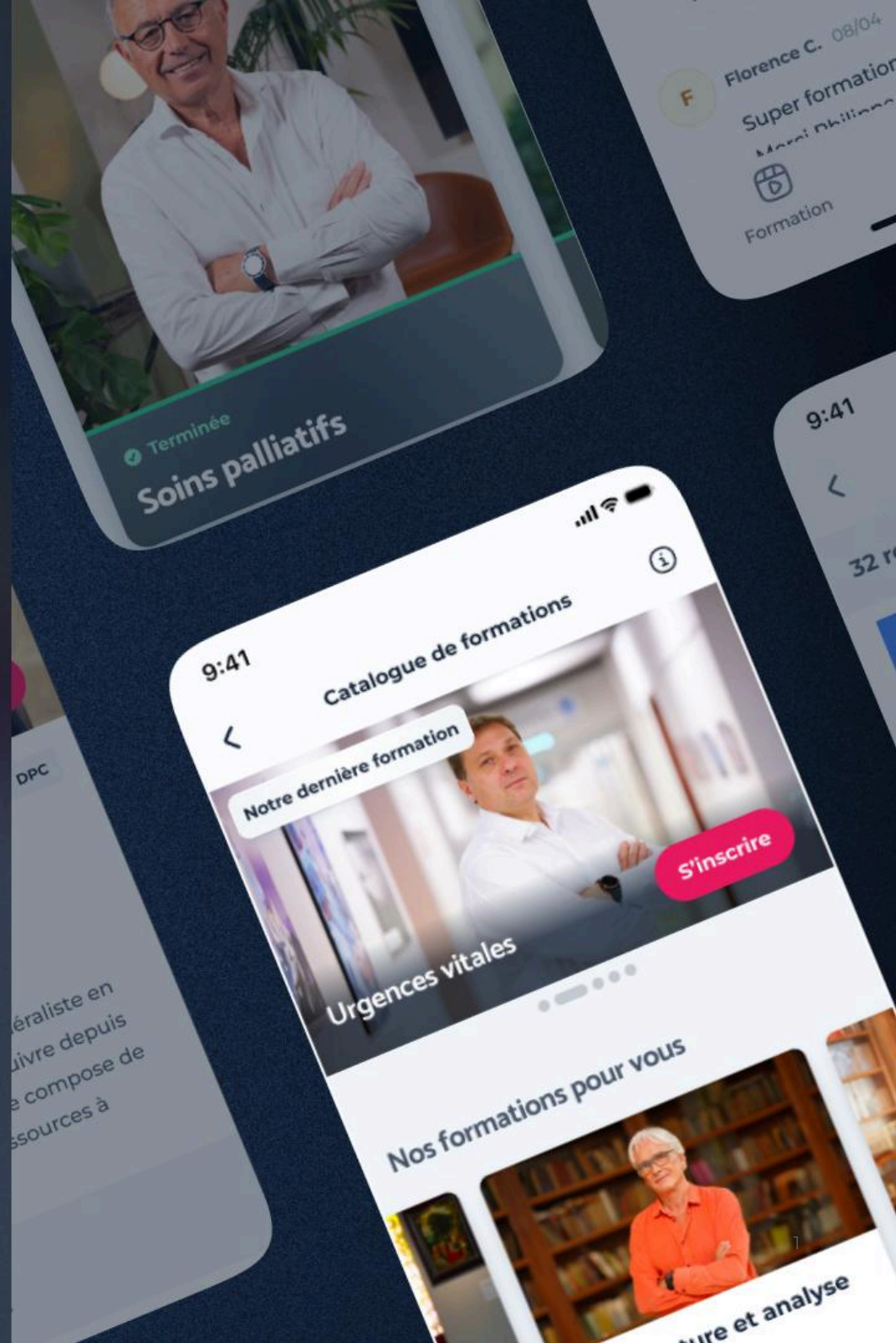


**Santé  
Académie**

Programme Stagiaire

**La nomenclature générale des actes professionnels « Les soins infirmiers et leur cotation »**



## **1. Résumé de la formation**

La nomenclature est l'objet de multiples interprétations qui peuvent être lourdes de conséquences en matière de facturation c'est pourquoi l'infirmier.e libéral.e doit connaître ses droits et obligations dans le cadre conventionnel, et s'engage à respecter les tarifs conventionnels et la NGAP pour la facturation des soins qu'il dispensera dans le cadre de cette convention.

Mais dans la pratique quotidienne, cette application de la nomenclature est un exercice complexe et demande des connaissances spécifiques.

Cette formation de 9 heures à distance, conçue par un infirmier formateur apportera des données théoriques et pratiques indispensables pour optimiser l'application de la NGAP en respectant les règles conventionnelles. La formation est conçue de manière extrêmement modulaire, pour favoriser la mémorisation des nombreux éléments suivis et faciliter le suivi de la formation, notamment pour les apprenants aux agendas chargés et morcelés.

Notre méthodologie permet ainsi à chaque infirmier.e d'arrêter et reprendre la formation à n'importe quel moment, selon ce qui est le plus pratique pour lui ou elle, afin de s'adapter au mieux à son emploi du temps, sans que la progression ne soit perdue ou perturbée.

## **2. Public cible et pré-requis**

Paramédicaux : Infirmier(e)s Diplômés d'État (IDE). Seuls les professionnels libéraux pouvant justifier de leur cotisation CFP de l'année en cours, auprès de l'URSSAF (ou exonération de cette dernière), pourront prétendre à une prise en charge de leur formation par le FIF PL, dans la limite des critères de prise en charge de la profession pour l'année en cours.

Pré-requis : Être professionnel de santé, titulaire d'un diplôme d'exercice correspondant à la cible. Avoir un appareil de type ordinateur, tablette ou smartphone et une connexion internet.

### 3. Profil des intervenants

Ce programme a été conçu par des professionnels choisis pour leur expertise reconnue sur le thème : notoriété, diplôme(s), expérience professionnelle en rapport avec le thème.

Ils possèdent la connaissance du contexte professionnel du public cible et de son environnement.

### 4. Objectifs pédagogiques

- Comprendre les origines de la NGAP.
- Appliquer les cotations contenues dans la NGAP en fonction des soins prescrits et des règles de facturation (déplacements, dimanche, nuit, cumul des actes, soins liés à la dépendance, MAU, MCI et MIE).
- Maîtriser l'avenant 6 : nouvelles cotations, nouvelles dérogations ou règles, modification de cotations existantes.
- Être autonome dans sa facturation même dans les cas complexes (patients diabétiques, perfusions article 5 Ter ...).
- Évaluer l'impact d'une application erronée de la NGAP (indus, pénalités, impact sur l'économie de la santé).
- Analyser sa pratique en termes de cotation et de facturation.

### 5. Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Cette formation alterne des méthodes expositives ou démonstratives (vidéo de cours, interview, tutoriels, fiches récapitulatives) et interrogatives (activités interactives et formatives) au sein de la plateforme.

Tout au long du parcours, l'apprenant est sollicité pour partager ses retours d'expérience avec les autres apprenants de la session par le biais de l'espace de discussion dédié.

La formation prévoit des modalités d'évaluation basées sur le modèle de Kirkpatrick, en particulier l'évaluation de la satisfaction des apprenants, l'évaluation des connaissances avant et après la formation, l'évaluation permanente de la compréhension et de l'assimilation du contenu par le biais de quiz ou de questionnaires.

## 6. Déroulé pédagogique

Cette formation virtuelle (E-learning) permet d'être autonome dans sa facturation même pour les situations complexes, elle est composée de points théoriques et d'exercices d'application.

Elle dure 9 heures.

Un document de synthèse compilant les notions nécessaires au quotidien est accessible en fin de formation.

### Contenu

#### L'historique de la profession

Evolution de la profession d'infirmière  
Et demain

#### La NGAP : les généralités

Généralités  
Focus sur l'art 11 : Actes multiples au cours de la même séance  
Frais de déplacements  
Focus avenant 10  
Actes effectués la nuit ou le dimanche  
Accompagnement du patient par l'infirmier à la téléconsultation réalisée par un médecin dit « téléconsultant »  
Focus sur la circulaire 30/2024

#### Les majorations

Majoration pour réalisation par un infirmier d'un acte unique  
Majoration de coordination infirmier(ère)  
Majoration Infirmière Enfant (MIE)  
Focus sur la circulaire 30/2024

#### La cotation des soins courants

Prélèvements et injections :  
Pansements courants  
Pansements lourds et complexes  
Pose de sonde et alimentation  
Soins portant sur l'appareil respiratoire

Soins portant sur l'appareil génito-urinaire  
Soins portant sur l'appareil digestif  
Test et soins portant sur l'enveloppe cutanée  
Surveillance et observation d'un patient à domicile :  
Soins infirmiers à domicile pour un patient en situation de dépendance temporaire ou permanente  
Calendrier de déploiement  
Garde à domicile

Focus Avenant 9 et Avenant 10  
Focus sur la circulaire 30/2024

La cotation des soins spécialisés

Soins d'entretien des cathéters  
Injections et prélèvements  
Perfusions  
Actes du traitement à domicile d'un patient immunodéprimé ou cancéreux  
Traitement à domicile d'un patient atteint de mucoviscidose par perfusions d'antibiotiques sous surveillance continue selon le protocole thérapeutique rédigé par un des médecins de l'équipe soignant le patient  
Prise en charge à domicile d'un patient insulino-traité  
Prise en charge spécialisée  
Soins portant sur l'appareil digestif et urinaire  
Soins postopératoires à domicile selon protocole  
Focus sur les circulaires 30/2024 et 9/2025